

6 millions aux actionnaires... Et nous ?

Lors du dernier CE (29 avril), les élus du SNJ ont demandé la réouverture de la négociation salariale, suite à la pétition signée par 300 salariés et soutenue par le SNJ, FO et SUD. Une revendication d'autant plus légitime que Roularta Media Group va distribuer 6 millions d'euros à ses actionnaires. Nous regrettons de ne pas avoir pu aboutir à un front syndical commun afin d'obtenir la réouverture de cette négociation.

La direction a refusé notre demande en nous renvoyant aux résultats des négociations sur l'intéressement et sur la création d'un Perco (plan d'épargne retraite collectif), qui, selon elle, « récompenseront » les efforts des salariés.

Cela ne peut constituer une réponse sérieuse au problème de la perte de notre pouvoir d'achat (alors que l'inflation annuelle était déjà de + 2 % fin mars, la direction n'a accordé que de 0,5 à 1,5 % de hausses de salaires). D'abord parce que l'intéressement est aléatoire et qu'il a des effets pervers : les résultats qui le déterminent sont améliorés... par la compression de la masse salariale. Ensuite, parce que faire miroiter un Perco, c'est escamoter un principe de base : le meilleur garant pour nos retraites de demain, c'est le bon niveau de nos salaires d'aujourd'hui !

Même si l'intéressement et le Perco ne peuvent en aucun cas satisfaire notre demande d'une politique salariale fondée sur de vraies augmentations collectives, **le SNJ, soutenu par FO et SUD, continuera de se battre pour défendre les intérêts des salariés au cours des négociations concernant ces deux dispositifs.**

NÉGOCIATION SUR L'INTÉRESSEMENT Ce que nous voulons

La direction proposait de reconduire l'ancien accord d'intéressement, caduc depuis 2009, en modifiant légèrement la base de calcul du montant global. Les premières discussions ont déjà permis au SNJ d'avancer des propositions sur plusieurs points qui peuvent améliorer de manière significative l'ancien accord. Nous vous tiendrons informés des avancées de cette négociation.

> UNE RÉPARTITION ÉGALE DE L'INTÉRESSEMENT

Nous avons demandé que l'intéressement soit réparti de manière uniforme, et non pas proportionnellement au salaire, afin d'obtenir **une même somme pour tous**. Que nous soyons en CDI, en CDD ou pigistes, seul le temps de présence dans l'entreprise doit compter, car les résultats de GER sont le fruit d'un travail collectif. Il n'y a pas de raison que les hauts salaires soient favorisés.

> INCLURE TOUS LES PIGISTES

La direction proposait que les pigistes touchent de l'intéressement s'ils gagnent au moins 7 000 euros sur une année. Un niveau que nous estimons discriminatoire puisque cette condition de salaire minimal n'est pas demandée aux autres catégories de salariés. Nous avons réclamé que l'intéressement soit ouvert aux pigistes ayant eu trois bulletins de paie dans l'année (ce qui est une condition légale).

> AMÉLIORER LE DÉCLENCHEMENT ET LE MONTANT DE L'INTÉRESSEMENT

Nous avons demandé que le seuil de déclenchement de l'intéressement soit abaissé à 1 million d'euros de résultat d'exploitation (au lieu de 3 millions aujourd'hui) pour permettre d'en toucher plus souvent. En outre, partageant le point de vue de la CGT et de la CFDT, nous demandons que soit triplé le pourcentage du montant redistribuable aux salariés (qui passerait de 6 à 18 %).

> ROMPRE LE LIEN ENTRE L'INTÉRESSEMENT ET LA PARTICIPATION

Légalement, il n'existe aucun lien entre ces deux dispositifs. Pourtant, la direction l'établit en voulant imposer le principe suivant : si la somme à répartir était inférieure à la participation, l'intéressement ne serait pas dû ; s'il était supérieur à la participation, seule la partie dépassant la somme attribuée à la participation serait due. Pour nous, l'intéressement doit être un vrai « plus ». L'accord doit dissocier participation et intéressement afin de permettre le paiement intégral des deux primes.

